Application agréée E-legalite.com

033-253306187-20160621-D2016_007-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000.

Séance publique du 21 juin 2016

Membres en exercice: 8

Date de Publicité: 21 juin 2016

D/2016-007

Aujourd'hui, mardi 21 juin 2016 à 10 heures 30, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU

Etaient présents:

A titre de titulaires :

Mesdames CUNY, MARCHAND, BOISSEAU et LIRE et Monsieur LAMAISON

A titre de suppléants :

Etaient excusés:

Mesdames JAMET, POITREAU, LABORDE DARTEYRE, JARTY-ROY, WALRYCK, BOUILHET et RAUX et Messieurs du PARC, BRASSEUR et PRADELS

Avait donné pouvoir:

Madame POITREAU à Madame MARCHAND

REÇU EN PREFECTURE le 21/06/2016

Application agréée E-legalite.com 033-2533 06187-2016 0621-D2016_007-DE

Application agréée E-legalite.com 33–2533 06187–2016 0621–D2016 007–DE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D - 2016/007

CHOIX DES SOCIETES CHARGEES DE LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES ISSUES DE L'AGRICULTURE CONVENTIONNELLE DECISION - AUTORISATION -

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la fabrication des repas confectionnés par le SIVU, une procédure d'appel d'offre a été lancée correspondant à la fourniture de denrées alimentaires.

Je vous informe que la commission d'appel d'offre, réunie le 21 juin 2016, a proposé de retenir les sociétés suivantes :

- Marché 16.D14

 Pâtés et terrines réfrigérées:

 SAS DAVIGEL
- Marché 16.D15

 Jambons et saucisserie cuits réfrigérés :
 SAS BERNARD
- Marché 16.D16

 Jambons secs et saucisseries crues réfrigérés :
 SAS DAVIGEL
- Marché 16.D23

 Viande de porc crue réfrigérée Label Rouge : SOCOPA VIANDES
- Marché 16.D24

 Légumes cuits préparés (5^{ème} gamme) et pommes de terre cuites :

 Lot infructueux

Application agréée E-legalite.com -253306187-20160621-D2016_007-DE

LE COMITE SYNDICAL

Vu la commission d'appel d'offres du 21 juin 2016,

Adopte la délibération suivante :

Article 1:

Approuve le choix des sociétés, tel que décrit ci-dessous :

- Marché 16.D14-Pâtés et terrines réfrigérées:
 - SAS DAVIGEL Lotissement du Grand Chemin – 33370 YVRAC cedex
- Marché 16.D15-Jambons et saucisserie cuits réfrigérés :
 - SAS BERNARD KERBETHUNE-MOREAC – BP 20111 – 56501 LOCMINE cedex
- Marché 16.D16- Jambons secs et saucisseries crues réfrigérés :
 - SAS DAVIGEL
 - Lotissement du Grand Chemin 33370 YVRAC cedex
- Marché 16.D23-Viande de porc crue réfrigérée Label Rouge :
 - SOCOPA VIANDES
 Cours Saint Paul BP 36 27110 LE NEUBOURG
- Marché 16.D24

 Légumes cuits préparés (5^{ème} gamme) et pommes de terre cuites :

 Lot déclaré infructueux

Article 2:

Autorise sa Présidente à signer les marchés correspondants ainsi que tous les documents afférents à cette affaire.

Adopté:

Voix pour : 6
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux, au siège du SIVU, le 2006

La Présidente

Emmanuelle CUNY